



CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION : Valmorel

Discipline	SUPER GEANT	GEANT		
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	ARENOUILLAZ			
Catégorie	U12	U16		
Altitude départ (m) :	1940	1940		
Altitude arrivée (m) :	1750	1750		
Dénivelé (m) :	190	190		
Longueur (m) :	980	980		
Sous le N° d'homologation	4631/02/25	4632/02/25		
Code FFS	2435	2436		
Ancien nom de la piste				

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Dominique Petit

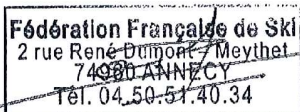
Date d'expiration (1) :

07/35

Fait le : 16 février 2025

Le Responsable National
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.



(1) : La date d'expiration peut être remise en cause si la piste a subi des modifications naturelles ou artificielles ou que les règlements et les caractéristiques techniques n'ont pas été modifiés. (Voir article 11.3.8 – Homologation des pistes)

www.ffs.fr



FEDERATION FRANCAISE DE SKI

port d'inspection : Pistes Alpines Nationales

JLC/MF – Janvier 2020

Rapport d'inspection :
homologation

Homologation

Ré

1. Comité : **SA** Lieu : **VALMOREL** Nom de la piste: **ARENOUILLAZ**
 2. Adresse à contacter : **Damien LAYMOND Club de Ski Valmorel 73260 Valmorel-les Avenchers**
 Tél. : : GSM : **06 09 59 23 93**
 Email : **clubdeski.valmorel@gmail.com**

3. Déjà inspecté par :

Ancien N° d'homologation				
--------------------------	--	--	--	--

4.

Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Discipline →	SG	GS		
Catégorie →	U12	U16		
Altitude départ (m) :	1940	1940		
Altitude arrivée (m) :	1750	1750		
Dénivelé (m) :	190	190		
Longueur (m) :	980	980		
Pente moyenne % :	18	18		
Pente maximum % :	34	34		
Pente minimum % :	3	3		
Orientation de la piste :	N E	N E		

Si discipline = Vitesse » : Vitesse estimée en ski de vitesse				
--	--	--	--	--

5. Branchement d'eau : **NON**

6. Neige de culture : **NON**

7. Cette piste est-elle déjà en bon état ? **OUI**

8. Taxe payée le : **14/02/25**

Montant du chèque :
30euros

9. Les besoins d'amélioration avant homologation :

10 : Travaux achevés **OUI**

11. Mesure de protection et de sécurité qui sont nécessaires :

INTERDIRE L'ACCES A TOUTES PERSONNES ETRANGERES AUX COMPETITIONS.

DEPART 1940M

A DROITE SEPARATION PISTE CLIENTS PISTE COMPETITION PAR UNE LIGNE DE FILETS B/C ENV 180M. LE TOTEM DE DIRECTION SERA PROTEGE PAR LA LIGNE DE FILETS B/C.

**ELARGIR LA PISTE A DROITE ENV 2 PASSES DE DAMEUSE JUSQU'A L'ENTREE DU 1^{ER} MUR
1^{ER} MUR FILETS B SUIVANT LE TRACE ET DEMANDE DU JURY.**

ENTREE DU S A DROITE FILETS B ENV 40M.

**ELARGIR LA PISTE A GAUCHE ENV 3 PASSES DE DAMEUSE JUSQU'A L'ENTREE MUR FINAL
SORTIE DU S FILETS B SUIVANT TRACE ET DEMANDE DU JURY.**

MUR FINAL A DROITE FILETS B ENV 50M .

A GAUCHE SEPARATION PISTE COMPETITION PISTE STADE ESF PAR FILETS C.

ARRIVEE 1750M RAQUETTE EN FILETS B/C (LARGEUR ENV 30M, LONGUEUR ENV 75M.

A GAUCHE PROTECTION TENTE CHRONO FILET B ENV 2M DE L'OBSTACLE

REMARQUE: DRAPEAUX JAUNES VIGIES AVEC RADIOS 1^{ER} MUR ET ENTREE DU S.

EN REGLE GENERALE METTRE EN PLACE TOUTES LES SECURITES FIXES OU MOBILES PAR RAPPORT AUX DANGERS ET L'ENNEIGEMENT LORS DES COMPETITIONS.

Important ! Le jury peut demander toutes protections supplémentaires

12. Possibilités d'évacuation en cas d'accident :

PISTEURS SECOURISTES EN POSTE AU DEPART.EVACUATION PAR TRAINEAUX BORD DE PISTE.AMBULANCE.CABINET
MEDICAL STATION.HOPITAL CHAM (MOUTIERS)17KM.DZ HELICO .

13. Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :

Ondes : **OUI** / Câbles : **NON** ou autre / Radios : **OUI**

14 . Remontées mécaniques Précisez : Capacité horaire/personnes :

TC10 PLANCHAMP 7MN.TSD6 BIOLENNE 8MN

15. Etaient présent à l'inspection (Nom/Prénom/Fonction) :

DAMIEN LAYMOND CLUB DE SKI VALMOREL
CORENTIN CASCALES ENTRAINEUR CLUB VALMOREL.
JEAN FRANCOIS MORARD DIRECTEUR SERVICE DES PISTES VALMOREL.
CHRITOPHE ADJOINT SERVICES DES PISTES.

16. Observations générales :

PREVOIR FILETS B EN STOCK
PISTE SUR ALPAGE PATURE.
SECURISER L'ACCES AU STADE ESF PAR VIGIES +RADIO

17. Conclusions :

BON POUR HOMOLOGATION.

18. Les dossiers sont-ils complets ? **OUI**

- Homologation ou ré-homologation - Documents techniques :

Photo Croquis Profil Descriptif Plan de situation

Lieu et date : 14/02/2025

L'inspecteur Régional : DOMINIQUE PETIT

Signature :

D. PETIT



DEMANDE : d'homologation de ré-homologation pour une inspection :
 NATIONALE et/ou **INTERNATIONALE** d'une piste **ALPINE**.

03/2019

CE DOCUMENT EST A COMPLETER ET A ADRESSER à L'INSPECTEUR NATIONAL FIS POUR UNE HOMOLOGATION Internationale ET AU RESPONSABLE REGIONAL POUR UNE HOMOLOGATION Régionale ACCOMPAGNE DES 4 PIECES DEMANDEES (11.3.2).

A la réception du dossier l'inspecteur vous contactera afin de fixer une date pour l'inspection de la piste.

Comité : SA		Club : CLUB DE SKI DE VALMOREL	
Lieu : VALMOREL		Nom de la piste : ARENOUILLAZ	
Nom et adresse du demandeur : DAMIEN LAYMOND Club de Ski Valmorel 73260 Valmorel Les Avanchers			
Tél. :	GSM : 0609592393	Email : clubdeski.valmorel@gmail.com	

Ré-homologation : La piste a déjà été inspectée par : :
(Veuillez indiquer ci-après le numéro d'homologation de chacune des pistes concernées)

Ancien(s) N° d'homologation				
-----------------------------	--	--	--	--

1 - DESCRIPTIF DE LA PISTE

Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Discipline →	SG	GS		
Catégorie →	U12	U16		
Altitude départ (m) :	1940	1940		
Altitude arrivée (m) :	1750	1750		
Dénivelé (m) :	190	190		
Longueur (m) :	980	980		
Pente moyenne % :	18	18		
Pente maximum % :	34	34		
Pente minimum % :	3	3		
Orientation de la piste :	N E	N E		

Situation géographique, descriptif du terrain : (Précisez)

Piste bleue de l'Arenouillaz, départ à proximité de la gare d'arrivée du télésiège de ROSET et arrivée à proximité de la gare de départ du télésiège de BIOLLENE

Enneigement habituel :

Branchement d'eau : **NON**

Neige de culture : **NON**

(Précisez) : .Neige naturelle..

Effets du vent : (Précisez) :

.Aucun..

Dispositif de sécurité et de protection :

(L'indication de l'emplacement des filets de sécurité, l'indication de l'emplacement des haut-parleurs sur la piste, l'indication des possibilités de passage en bordure de piste pour les services techniques, techniciens, etc.)

Précisez : Des filets seront installés sur la zone de départ pour interdire l'accès aux skieurs non autorisés. Ces filets permettront d'orienter les flux des skieurs "touristes" vers la piste RETOUR VALMOREL qui est aussi une piste bleue et qui dessert les mêmes remontées mécaniques. En d'autres termes la "privatisation" de la piste ARENOUILLAZ ne ferme pas les possibilités aux skieurs "touristes".

Les abords de la piste sont très propres d'en haut jusqu'en bas aussi bien à gauche qu'à droite en descendant. Cependant dans les zones de changements de direction de la piste des filets B seront installés afin de ralentir l'éventuelle chute d'un participant.

Des vigies seront installées sur les ruptures de pente avec un drapeau jaune afin d'arrêter un coureur en cas de problème sur la section suivante.

Description des aires de départ et d'arrivée :

(une description des aires de départ et d'arrivée; cette description doit contenir, en plus de la structure du terrain et de la situation géographique, essentiellement concernant l'aire d'arrivée, des renseignements sur les emplacements réservés aux journalistes, aux commentateurs de radio et de télévision, ainsi qu'au public)

Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation : câble souterrain, câble aérien définitif, câble aérien provisoire, section des câbles, nombre de dérivations sur la piste de compétition, liaison aire d'arrivée - secrétariat de course, liaison aire d'arrivée - centre de presse, indication du nombre de postes radios disponibles, indication sur la liaison départ/arrivée)

Précisez : L'aire de départ se trouve à l'intérieur de l'enceinte. Il y a une zone délimitée déposer les sacs et autres matériels. Une plateforme de départ est identifiée.

L'aire d'arrivée est grande et se trouve après la dernière petite cassure de pente. Des filets seront disposés pour créer l'enceinte de l'arrivée, la sortie de cette aire se fera par un petit passage pour un seul skieur

Possibilités d'abri au départ : (Précisez) :

Aucun abri est prévu.

Description des locaux réservés aux concurrents au départ et à l'arrivée :

Précisez : Aucun local prévu

Possibilités de liaison départ - arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :

(Description des moyens techniques de télécommunications. Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation – Câble souterrain – Câbles aérien définitif – provisoire – Section des câbles- Indication du nombre de postes radios disponibles)

Ondes : OUI / Câbles : NON / Radios : OUI

Précisez : Les vigies, starters et autres encadrants seront équipés de radios

Possibilités d'accès (une description des possibilités de transport vers les aires de départ et d'arrivée, en outre les possibilités de remontées mécaniques),

(Précisez) : Les coureurs empruntent le télésiège 6 places de BIOLLENE pour remonter au sommet de la piste.

Remontées mécaniques (Capacité horaire/personnes) : (Précisez) :

TC10 Planchamp 7mn .TSD 6 POMA 8mn.

Possibilités d'évacuation en cas d'accident, plan de secours :

Précisez : Le poste de secours du service des pistes de Valmorel le plus proche est celui qui est situé au sommet du télésiège de BIOLLENE. Les pisteurs secouristes accèdent par gravité au départ. En cas d'hélicoptère la zone est très dégagée, sans arbre et avec beaucoup de zones plates.

Disposez-vous d'aires d'atterrissage pour hélicoptère : OUI

Dispositif hospitalier : (La distance en kilomètres jusqu'à l'hôpital le plus proche)

(Précisez) : CHAM (Moutiers) 17km.

Date de la demande : 09/02/2025

Nom du demandeur: **Damien Laymond**

GSM : 0609592393

Email : clubdeski.valmorel@gmail.com



Arrivée 1750m

Départ 1940m



DEPART 1940 m

VIGIE DRAPEAU JAUNE RADIO

VIGIE DRAPEAU JAUNE RADIO

ARRIVEE 1750 m

PROFIL ALTIMÉTRIQUE

